



Rentrée universitaire 2024-2025

—
2 septembre 2024





Briffaut A
(entrée Est)

Bienvenue à
toutes et à
tous



Briffaut B
(entrée Sud)

Venir au DSDA
P.33 à 35

Lieux des activités sportives
et artistiques de la licence STAPS

● EN BUS



À SAVOIR
Abonnement mensuel de 10 €



● VÉLO

● COVOITURAGE

● OÙ SE GARER ?



- **LE PARKING BASE-BALL :**
- ⇒ 200 places
 - ⇒ Route de Malissard
 - ⇒ À 11 minutes à pied du DSDA
 - ⇒ Chemin d'accès piéton : à proximité des installations sportives du CSU puis le long de l'IUT.

Espaces de
travail



Vie pratique Chapitre 4



Espace détente pour
les étudiants



L'accueil et les panneaux
d'affichage



OÙ MANGER ?

RESTAURATION UNIVERSITAIRE DU CROUS

Le Briff'O : à proximité du DSDA (26 rue Barthélémy de Laffemas)



Tarifs : 3,30€ le repas / 1€ le repas boursier et étudiant-e en situation de précarité

Rentrée L1 STAPS

1. Inscriptions administrative et pédagogique
2. Informations sur le contenu de la L1 STAPS, STAPS LAS et STAPS PPPE
3. Le règlement intérieur
4. Conseils pour réussir la L1
5. Informations sur les différents statuts particuliers et le statut « oui si »



Inscription administrative

p.5

1 Vous devez être inscrit·e administrativement avant le :
13 septembre 2024.

2 **Activez vos codes AGALAN.**

Reçus 48H après l'inscription administrative en vous connectant à votre intranet LEO :



<https://leo.univ-grenoble-alpes.fr>



3 **Déposez toutes les pièces justificatives demandées sur la plateforme dédiée.**

Vous pouvez y accéder en cliquant directement sur le lien disponible dans la confirmation d'inscription que vous avez reçue par mail :

⇒ **[URL_PJ_WEB]**

4 **Récupérez votre carte étudiante.**

Un mail vous sera envoyé pour vous inviter à venir en scolarité afin de récupérer votre carte étudiante (respectez le créneau horaire proposé).

La carte étudiante est indispensable pour les évaluations.

Faire circuler la feuille d'émargement

À SAVOIR

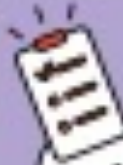
Votre intranet LEO vous permet :

- d'accéder à votre messagerie UGA (Zimbra)
- d'accéder à votre emploi du temps (ADE)
- d'accéder aux cours en ligne (Chamilo)
- d'accéder à l'assistance informatique
- d'obtenir votre certificat de scolarité



Inscription
pédagogique
P.18

FORMULAIRE D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE



Vous devez :

Renseigner le formulaire d'inscription pédagogique en ligne
le 2 septembre 2024 avant 17H. Scannez le QR Code :



Permanence problèmes/demandes de changement de groupe
le mercredi 4 septembre de 14h à 16h sous réserve de justification VALABLE.

Affichage des groupes le 4 septembre, dans les vitrines à proximité
de l'accueil du DSDA (Bâtiment A au rez-de-chaussée).

Rubrique L1.

> Vérifiez que vous êtes bien inscrit·e sur les listes.

Site du
DSDA

<https://dsda.univ-grenoble-alpes.fr/>

UGA
DSDA Université Grenoble Alpes
DÉPARTEMENT DES SCIENCES DRÔME-ARDÈCHE

Département Sciences Drôme Ardèche

MENU RECHERCHE

6 / 9



Agenda

20 FÉV
FORUM
Forum des poursuites d'études de l'Université Grenoble Alpes
le 20 février 2025
Saint-Martin-d'Hères - Domaine universitaire

30 AOÛ
CALENDRIER
Les dates de rentrée 2024-2025 au DSDA
le 30 août 2024
Valence

INSCRIVEZ-VOUS

ETAPE 3 - INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

L'inscription pédagogique consiste à choisir et à s'inscrire aux enseignements de l'année d'études. Elle permet d'être affecté.e dans les groupes de travaux dirigés. L'inscription pédagogique ne peut être effectuée qu'une fois l'inscription administrative validée.

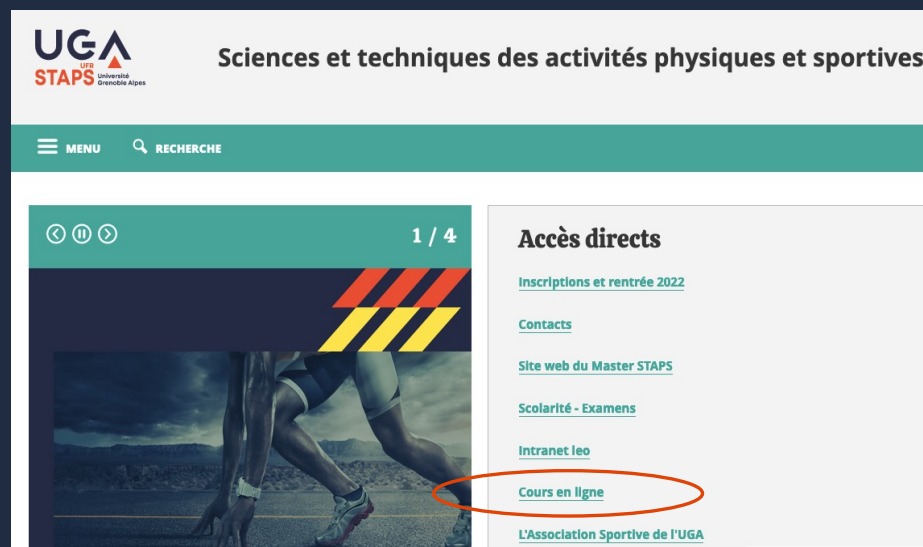
Les futurs étudiants en L1 et L3 STAPS doivent remplir un formulaire en ligne. Tant que celui-ci n'est pas rempli, l'inscription ne sera pas finalisée.

FORMULAIRE L1 STAPS



Page d'informations spécifiques L1 STAPS Valence

Site de
l'UFRSTAPS



Bienvenue sur la page d'information

L1 STAPS Valence-DSDA



http://chamilo.univ-grenoble-alpes.fr/courses/L1STAPSDSDA/index.php?id_session=0

Page
d'informations
spécifiques L1
STAPS
Valence



Emmanuelle Blachon

100%

Informations L1 STAPS Valence

- Informations de rentrée
- Listes L1
- Situation de handicap
- LAS et STAPS Classique Option Kiné
- Boîte à outils
 - Digiposte_ETUDIANTS_v4.pdf
 - Problème_email_la poste astuce.pdf
- PPPE
- DEUST
 - 2022-FDS_WEB PROGRAMME-VSU-Valence.pdf



L'accès à sa
messagerie
P.6

Pour toutes vos *correspondances par mail* avec la scolarité, les enseignants, les responsables d'année... vous devez utiliser le format suivant :



L'INTRANET LEO



● LA MESSAGERIE ZIMBRA

⇒ Comment accéder à la messagerie Zimbra ?



www.leo.univ-grenoble-alpes.fr via vos identifiants d'accès : vos codes Agalan
Cliquez sur l'onglet "Ma messagerie".

En tant que nouvel·le étudiant·e de l'UGA, vous disposez d'une messagerie électronique universitaire Zimbra.



Votre adresse mail est la suivante :



prenom.nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr

Qui devient l'adresse exclusive de communication de l'université avec vous.

Modèle de
rédaction de
mail
P.6

 **À SAVOIR**

Pour toutes vos correspondances par mail avec la scolarité, les enseignant-e-s, les responsables d'année.

Vous devez utiliser le format suivant :

NOM Prénom

L1 STAPS

N° de groupe :

N° de Promo :

Madame ou Monsieur,

.....
Formule de politesse à la fin du mail.

Précisez aussi le site pour les UE sciences : Grenoble ou valence

 **ATTENTION**

Tout mail qui ne sera pas rédigé selon ce format ne sera pas traité. Prenez soin de mettre vos destinataires multiples en copie cachée. Nous ne répondons pas à vos messages dans la minute mais dans un délai raisonnable en jours ouvrés. Cependant privilégiez les permanences et/ou le présentiel pour échanger.

Nous vous recommandons de bien gérer votre messagerie électronique universitaire afin d'être en mesure de recevoir à tout moment les informations et documents importants pour votre scolarité (convocations, ...). Pensez à consulter vos mails, à y répondre et à vider votre messagerie.

Assistance informatique P.9

À SAVOIR

Un étudiant du DSDA est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches numériques de début d'année.

N'hésitez pas à le solliciter. Nom : **Luna Peyron**

 prenom.nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr

ASSISTANCE INFORMATIQUE

Vous rencontrez un problème :

- avec votre messagerie universitaire Zimbra
- pour télécharger Office 365
- pour vous connecter à internet sur le campus

 **Contactez : sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr**



L'APPLI CAMPUS UGA

Avec l'appli Campus UGA vous pouvez :

- Connaître le planning de votre journée ou sur 15 jours : cours, salles et événements
- Trouver un lieu sur le campus, un transport en commun, un itinéraire
- Connaître l'actualité du campus
- Obtenir des renseignements sur les services de votre carte étudiant :
 - vos emprunts à la bibliothèque,
 - votre crédit restauration (paiement izly)
 - votre crédit d'impressions
 - votre crédit piscine
- Et bien plus encore !

➔ **Téléchargez l'application !**





Vos référents P.11

Vos responsables et enseignant-e-s

Directeur des études STAPS

Hugues THIRCUIR

Responsable des L1

Emmanuelle BLACHON

Envoyez un mail à vos enseignant-e-s en utilisant ce modèle :

prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Référent-e-s étudiant-e-s a besoins spécifiques

Référente pédagogique Étudiant-e-s Sportif-ive-s de Haut Niveau (ESHN)

Rachel COUMBA rachel.coumba@univ-grenoble-alpes.fr

Référente pédagogique Étudiant-e-s Artistes de Haut Niveau (EAHN)

Sandrine DUSSER sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr

Référente pédagogique Étudiant-e-s en situation de handicap

Sandrine DUSSER sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr

Référente pédagogique Étudiant-e-s Engagé-e-s (Een)

Emmanuelle BLACHON emmanuelle.blachon@univ-grenoble-alpes.fr

Référent pédagogique étudiant-e-s internationales et internationaux

David TROUILLOUD david.trouilloud@univ-grenoble-alpes.fr

Référente administrative étudiant-e-s internationales et internationaux

Joanna GENEST helene.genest@univ-grenoble-alpes.fr

Référent scolarité étudiant-e-s en situation de handicap

Pierre Collange pierre.collange@univ-grenoble-alpes.fr

Pôle administratif

Scolarité STAPS : valence-staps-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

Gestionnaire stages

Sophie Collombet sophie.collombet@univ-grenoble-alpes.fr

Contrats Emplois Etudiants

Joanna GENEST helene.genest@univ-grenoble-alpes.fr

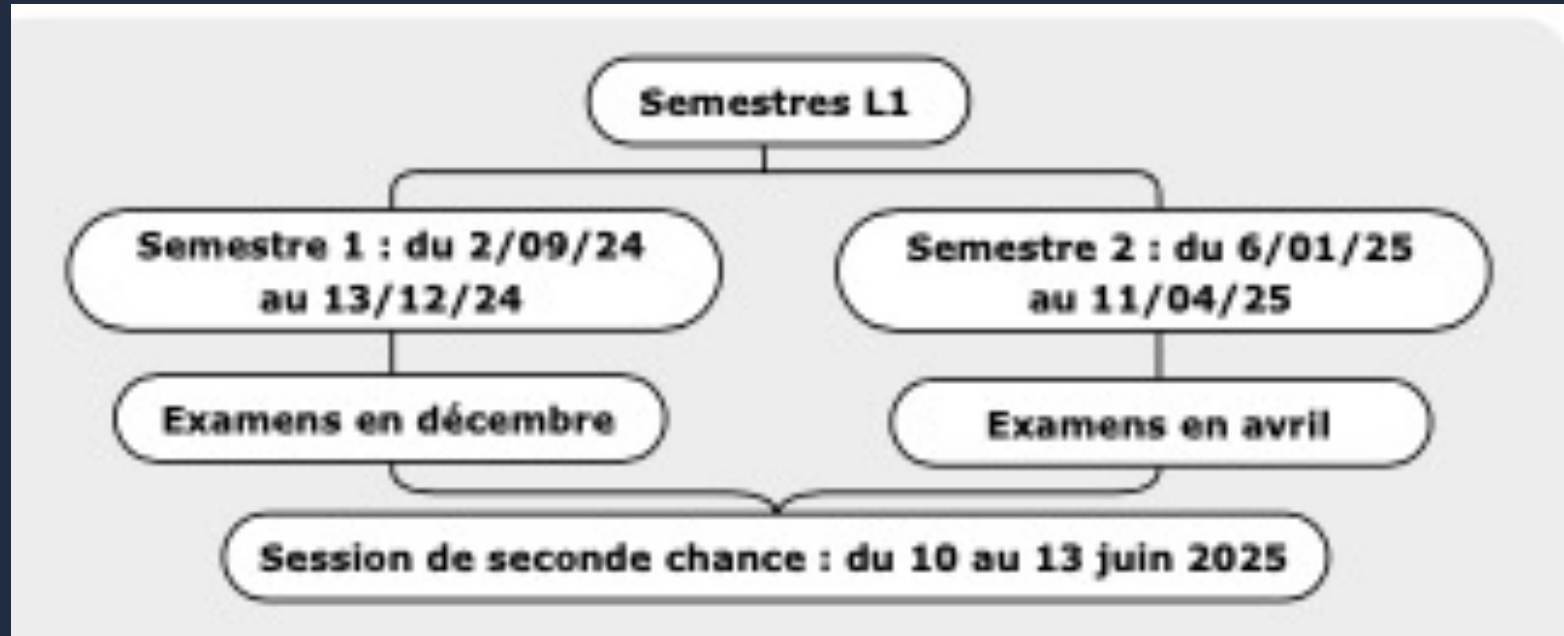
Accueil du DSDA

04 38 38 84 26 | contact-dsda-valence@univ-grenoble-alpes.fr

Bibliothèque du DSDA

valence-dsda-bib@univ-grenoble-alpes.fr

Déroulement de l'année P.23



Votre relevé de notes est déposé sur Digiposte (service numérique accessible via votre Intranet Léo : "OUTILS"/"Tous les outils numériques" : finalisez votre compte Digiposte avant de vous connecter à votre espace).

Les
enseignements
en L1
P.13 à 17

- 1 **Des cours en présentiel** : avec des cours magistraux (CM), des Travaux dirigés (TD), des Travaux pratiques (TP).
- 2 **Des cours numériques (CN)** : vidéos ou documents en ligne sur Chamilo que l'étudiant-e doit consulter et étudier en autonomie.



www.chamilo.univ-grenoble-alpes.fr/courses/PORTAILCOURS1STAPS



Lexique universitaire afin de s'y retrouver (cf page 42/43) :

- UE : Unité d'enseignement : regroupement de matières
- ECTS : Volume d'apprentissage acquis

UGA STAPS Université Grenoble Alpes Sciences et techniques des activités physiques et sportives

MENU RECHERCHE

1 / 4

Accès directs

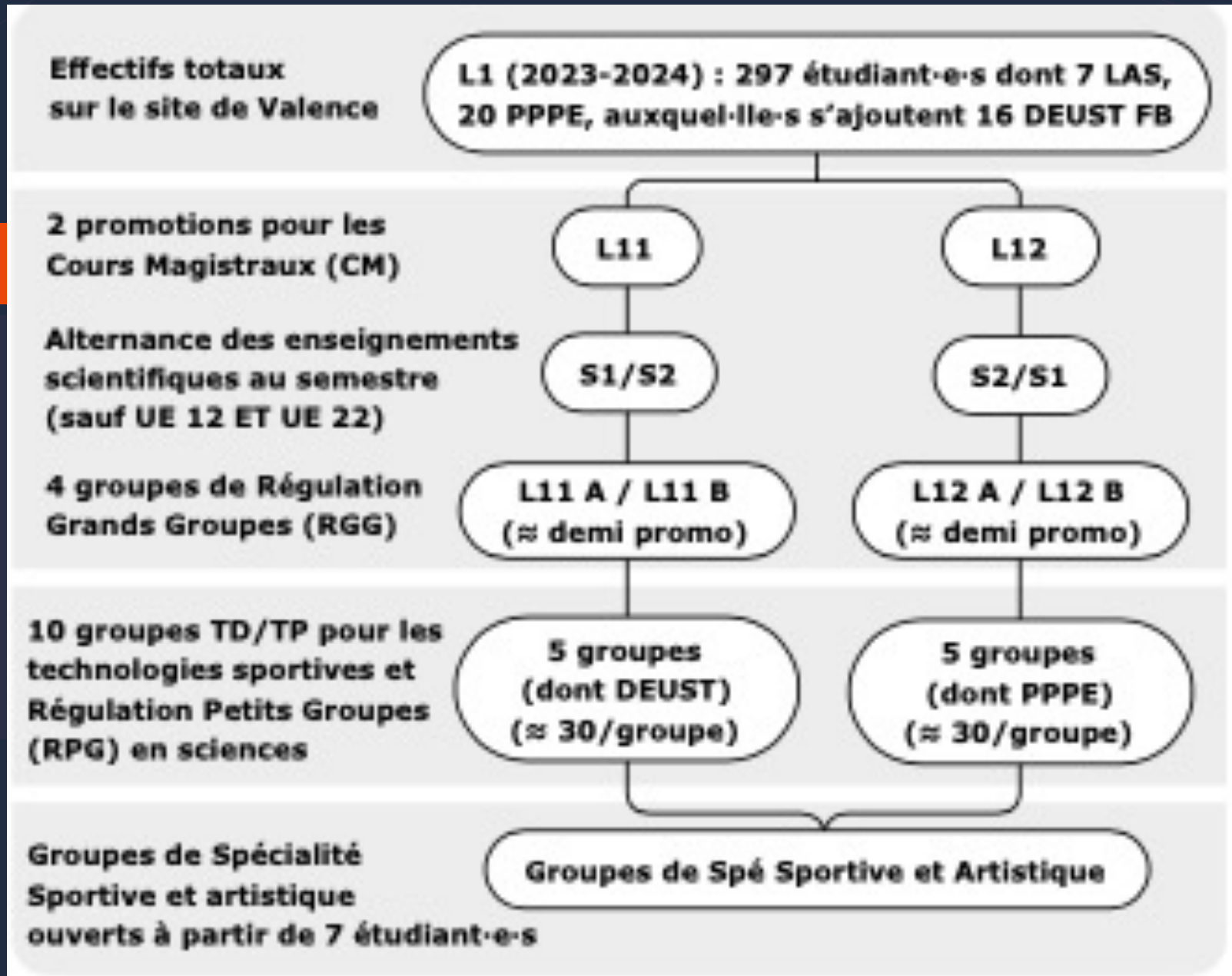
- [Inscriptions et rentrée 2022](#)
- [Contacts](#)
- [Site web du Master STAPS](#)
- [Scolarité - Examens](#)
- [Intranet leo](#)
- [Cours en ligne](#)
- [L'Association Sportive de l'UGA](#)

Cours en ligne dispensés sur les plateformes Chamilo et/ou Alfresco :

Licence

- [Portail L1](#)
- [Portail L2](#)
- [Portail L3 APAS](#)
- [Portail L3 EM](#)
- [Portail L3 ES](#)
- [Portail L3 MS](#)

Modalités de groupement P.18



UE Semestre 1/2	Nombre d'heures	Coéf./ECTS
UE 11. Technologies sportives : polyvalence A	CM : 9 / TD : 12 / TP : 32	Coéf. 2 / 6 ECTS
Technologie sportive 1 (danse contemporaine ou gymnastique) Responsables d'UE : Sandrine DUSSER (danse contemporaine) Jonathan VILLOING (gymnastique)	CM : 4,5 TD : 6 TP : 16	3 ECTS
Technologie sportive 2 (natation ou athlétisme) Responsables d'UE : Camille VARCIN (natation) Jean-Pierre LEAUTE (athlétisme)	CM : 4,5 TD : 6 TP : 16	3 ECTS
UE 12. Technologies sportives d'une spécialité sportive ou artistique	TP : 20	Coéf. 1 / 3 ECTS
Principes généraux Enseignants : Voir page 17	TP : 20	3 ECTS

UE 13. Sciences A	CN : 48/CM-TD : 12 TD : 12	Coéf. 3 / 9 ECTS
Physiologie Responsable d'UE : Monique MENDELSON	CN : 24 CM-TD : 6 TD : 6	4,5 ECTS
Neurosciences Responsable d'UE : Olivier MARTIN	CN : 24 CM-TD : 6 TD : 6	4,5 ECTS

UE 14. Sciences B	CN : 48/CM-TD : 9 TD : 15	Coéf. 3 / 9 ECTS
Histoire Responsable d'UE : Gilles MASLIAH	CN : 24 CM-TD : 4,5 TD : 7,5	4,5 ECTS
Psychologie Responsable d'UE : Clément GINOUX	CN : 24 CM-TD : 4,5 TD : 7,5	4,5 ECTS

Les enseignements de la promo L11

UE 15. Intervenir dans le milieu sportif	CM : 10,5/CM-TD : 9	Coéf. 1 / 3 ECTS
Connaissance du milieu associatif et fédéral Responsable d'UE : Hugues THIRCUIR	CM-TD : 4,5	
Principes généraux de l'entraînement Responsable d'UE : Hugues THIRCUIR	CM : 1,5 CM-TD : 4,5	
IAPT (Intervention en Activité Physique et Technologie) Responsable d'UE : Hugues THIRCUIR	CM : 9	

Les enseignements de la promo L12

UE 21. Technologies sportives : polyvalence B	CM : 9/TD : 12 TP : 32	Coéf. 2 / 6 ECTS
Technologie sportive 3 (sports de combat ou de raquette) Responsables d'UE : Hugues THIRCUIR (sport de combat) Emmanuelle BLACHON (sports de raquette)	CM : 4,5 TD : 6 TP : 16	3 ECTS
Technologie sportive 4 (sports collectifs) Responsable d'UE : Lucas BOURELLY	CM : 4,5 TD : 6 TP : 16	3 ECTS

UE 22. Technologies sportives d'une spécialité sportive ou artistique	TP : 18	Coéf. 1 / 3 ECTS
Modélisation technique et intervention Enseignants : Voir pages 17	TP : 18	3 ECTS

UE 23. Sciences C	CN : 63/CM-TD : 15 TD : 18	Coéf. 4 / 12 ECTS
Anatomie Responsable d'UE : Cyril BREUILLEZ	CN : 24 CM-TD : 6 TD : 6	4,5 ECTS
Biomécanique Responsable d'UE : Violaine CAHOUET	CN : 24 CM-TD : 4,5 TD : 7,5	4,5 ECTS
Sociologie Responsable d'UE : Laurent RUNSTADLER	CN : 15 CM-TD : 4,5 TD : 4,5	3 ECTS

UE 24. Sécurité et réglementation de l'intervention en activités physiques	CN : 15/CM-TD : 9,45	Coéf. 1 / 3 ECTS
Responsables d'UE : Karine Couturier	CN : 15/CM-TD : 9,45	3 ECTS

UE 25. Projet personnel et ouverture	TD : 36	Coéf. 2 / 6 ECTS
PPP (Projet Personnel Professionnel) Responsables d'UE : Hugues Thircuir	TD : 12 + suivi	3 ECTS
Anglais Responsables d'UE : Harnoor KAUR	TD : 24	3 ECTS



Les spécialités sportives ou artistiques


P.17

SPORTS COLLECTIFS	SPORTS ET ARTS INDIVIDUELS
Football Enseignant-e :	Athlétisme Enseignant-e :
Handball Enseignant-e :	Natation Enseignant-e :
Rugby Enseignant-e :	Judo Enseignant-e :
Basketball Enseignant-e :	Sport de raquettes Enseignant-e :
Volleyball Enseignant-e :	Escalade Enseignant-e :
	Gymnastique Enseignant-e :
	Cyclisme Enseignant-e :
	Danse Enseignant-e :

Cas particulier : le rattachement à une spécialité

Votre spécialité sportive ou artistique n'est pas dans la liste proposée ?

- Il est indispensable de choisir une des activités de la liste, dans laquelle vous serez noté-e, même en performance (semestre 2)
- Pour être noté-e dans une spécialité qui n'est pas dans la liste, et obtenir ce qu'on appelle un rattachement, vous devez avoir le statut ESHN ou EAHN dans cette activité (voir pages 29-30)



À SAVOIR

Il est fortement conseillé de prendre une licence fédérale et/ou la licence FFSU ou de pratiquer au SUAPS ("Formation Personnelle" : voir en page 40)

Sous réserve d'un minimum de 7 étudiant-e-s dans les activités retenues, vous pouvez choisir une **spécialité** parmi celles mentionnées dans le tableau suivant :

- Choix de la spécialité pour 3 ans
- Système de bonus jusqu'à 4 points sur la note performance au S2

Référent-e Spécialité Sportive : **Hugues THIRCUIR**



STAPS LAS

Licence avec
un Accès
Santé
P.19/20

Ne suivent pas anglais/PPP
et Physio

Places en École de Kinésithérapie	
7 places proposées aux L1 STAPS LAS (Grenoble + Valence + Savoie Mont Blanc)	13 places proposées aux L2 et L3 STAPS LAS (Grenoble + Valence + Savoie Mont Blanc)

Référente STAPS LAS et concours kiné :
 karine.couturier@univ-grenoble-alpes.fr

Référente DSDA LAS :
 marie-cecile.darracq@univ-grenoble-alpes.fr

 **À NOTER**

Réunion d'information sur la LAS, le 4 septembre, 12h30
à l'Amphi Lavoisier.
Réunion de rentrée LAS le **5 septembre, 13h45 A. Lavoisier**

ATTENTION : Réunion d'information sur la LAS en STAPS, le 4
septembre, 18h en visio (lien sur ADE)

STAPS Classique

Accès école de
Kiné de
Grenoble
P.21

● Etre inscrit-e en **L1 STAPS PRIMO** ou **L1 SCIENCES PRIMO**

● **Admission :**

⇒ Valider la L1 en obtenant la meilleure moyenne possible

⇒ Déposer sa candidature au concours d'entrée à l'Ecole de Kinésithérapie du CHU Grenoble-Alpes via le **secrétariat de scolarité STAPS** à partir du **mois d'avril**.

Places accordées aux étudiant-e-s hors L1 STAPS LAS

6 places L1 STAPS
(Grenoble + Valence)

2 places L1 ESHN
Sportif-ive-s de Haut Niveau

6 places L1 SCIENCES
(Grenoble + Valence)



STAPS PPPE

25% des cours
en STAPS
75% au Lycée
Emile Loubet



Enseignements au lycée	L1 (21 semaines)
Français – étude de la langue et littérature / Atelier d'écriture	6 h / semaine soit 10 ECTS
Mathématiques / Atelier de mathématiques	6 h / semaine soit 10 ECTS
Philosophie morale et politique (laïcité, valeurs de la République, etc.)	2 h soit 3 ECTS
EPS	2 h soit 3 ECTS
Histoire-géographie	2 h soit 3 ECTS
Sciences et technologie	2 h soit 3 ECTS
Langue vivante	2 h soit 3 ECTS
Arts plastiques et éducation musicale	2 h soit 3 ECTS
Accompagnement individualisé	3 h soit 5 ECTS
Total	27 h / semaine soit 42 ECTS

Enseignements au STAPS:

Semestre 1

UE Technologie sportive 1 : Sports collectifs : Football	
UE Bloc disciplinaire STAPS 1	
Anatomie	
Institutions, intervention et sécurité	

Semestre 2

UE Technologie sportive 2 : Natation	
UE Bloc disciplinaire STAPS 2	
Neurosciences	
IAPT	

Rentrée L1 PPPE au Lycée le mardi 3/09 à 9H

Une marraine L2 PPPE : Lisa Guillet

ADE
P.7

Pour toi
enseignant

- 1 Cliquez sur l'onglet "Mon emploi du temps"
- 2 Cliquez sur "Accès à toutes les formations"
- 3 Vous êtes sur ADE. Dans "Listes des ressourcs", cliquez sur le dossier "ETUDIANTS"

4 "CAMPUS VALENCE"

"VALENCE DSDA"

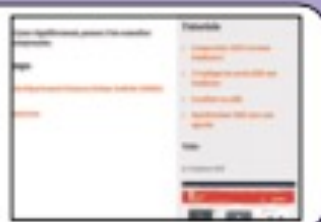
"STAPS"

"L1"

Puis sélectionnez les cours
qui vous concernent

À SAVOIR

Si besoin, consultez la vidéo :
"Je t'explique ADE", disponible sur
"Mon emploi du temps" dans l'espace
"TUTORIELS"



REGLEMENT INTERIEUR P.24 à 26

- **UTILISATION D'OUTILS NUMÉRIQUES PERSONNELS**
 - **Ordinateur**
 - ⇔ Dans les CM,TD,TP, l'enseignant-e décide s'il ou elle autorise ou non l'usage de l'ordinateur.
 - **Téléphone**
 - ⇔ Les étudiant-e-s n'ont pas le droit d'utiliser de téléphones portables en CM, TD mais également en TP, qu'ils ou elles soient dispensé-e-s ou non.
 - ⇔ Dans tous les cas, les téléphones sont éteints et dans les sacs.
- **EN CAS DE CONDUITES INADAPTÉES**
 - **En CM**
 - ⇔ Un retard entraîne un refus systématique d'accéder à la salle de cours jusqu'à la pause.
 - ⇔ Les bavardages, les comportements inadaptés peuvent entraîner une exclusion et un signalement au responsable d'année.
 - **En TD-TP**
 - ⇔ Les comportements inadaptés peuvent entraîner une exclusion et une convocation disciplinaire.
 - ⇔ Un usage déplacé du téléphone portable peut donner lieu à un avertissement puis à une exclusion si récidive.

Gestion des absences

P.24/25

Si vous êtes absent-e à un TP/TD/RPG/CC

- Prévenir l'enseignant-e par mail avant votre absence si cela est possible
- Présenter l'original de votre justificatif à votre enseignant-e dans **un délai de 15 jours**
- Envoyer par mail le justificatif à :
 - ⇒ votre enseignant-e
 - ⇒ à la responsable d'année : Emmanuelle BLACHON



À SAVOIR

Présence obligatoire en Technologie sportive même en cas de dispense médicale.

Cas des absences aux CCs P.26

Si vous êtes absent-e à un CC

● Si ABJ :

- ⇒ Rattrapage du CC si possible
- ⇒ Sinon neutralisation de la note
- ⇒ Au-delà d'une ABJ en CC > 0 au second CC

● Si ABI :

- ⇒ Défaillant à l'UE et donc à l'année > passer les épreuves de la session de seconde chance

● Cas des dispenses de pratique en Techno et en Spé

- ⇒ Si inapte en pratique sportive : ABJ : 0 en pratique

À SAVOIR

Si abandon de vos études en cours d'année, le signaler en précisant la date d'arrêt de suivi des cours :

- à la scolarité
- à la responsable d'année

Taux de
réussite en L1
% des inscrits

	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Après la session 1	30%	35%	40% (45%PPPE)
Après la session 2	38%	43%	47% (60%PPPE)

8 candidats pour kiné :

1 reçue (SHN) avec une moyenne annuelle proche de 17/20

7 étudiants LAS (après beaucoup d'abandons avant Toussaint) :

1 admis sur 7

Quelques
Conseils utiles
Pour Réussir
sa L1

Des difficultés à trouver vos repères ?
Une marraine L3 STAPS : Angelina Nelli

Vérifier son emploi du
temps
quotidiennement

Ne pas se laisser
déborder, être
méthodique (synthèse
des cours, exercices en
ligne...) : **ANTICIPER !!!**

Faire preuve de
régularité et d'**assiduité**
: être vigilant / aux
échéances : CCs, remise
de dossier...

Ne négliger aucune des
UEs

Travailler à plusieurs

Être en STAPS =
pratiquer l'activité
physique de manière
régulière et réfléchie

Travail à
fournir

Quelques repères

- **10h/semaine de pratique sportive minimum** : 2 cours pratiques de 1H30 à 2h + 6h d'entraînement ou de compétition en club fédéral.
- **10 h/semaine environ de cours numériques** (sur le site de l'UFRSTAPS) dans toutes les sciences et certaines autres UEs.
- **15 h/semaine de cours en présentiel** en TD (Travaux Dirigés) TP (travaux pratiques) ou CM (Cours magistral en amphi).
- **15h/semaine de travail personnel** (à la bibliothèque universitaire par exemple)

Etudiants en situation de handicap P.28

Vous avez bénéficié au lycée d'aménagements (Tiers-temps, lecteur -scripteur, preneur de notes...), ils peuvent être reconduits à l'université.

→ Vous pouvez demander un aménagement de vos études et de vos examens auprès du Service Accueil Handicap (SAH) :

1 Faites votre demande d'aménagements en ligne :

 www.handicap.univ-grenoble-alpes.fr



2 Prenez rendez-vous avec un médecin agréé du Centre de Santé Jeunes Valence :

 www.etudiant.univ-grenoble-alpes.fr

⇒ Lieux d'accueil ⇒ À Valence

⇒ Le centre santé jeunes de Valence



3 Le SAH étudie l'avis médical et vous contacte par mail au sujet de votre Plan d'Accompagnement de l'Etudiant en situation de Handicap (PAEH).

4 Transmettez votre PAEH à la scolarité STAPS :

 valence-staps-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

5 Le référent administratif du DSDA mettra en œuvre vos aménagements lors des examens.

 Référente pédagogique du DSDA :
sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr


 Référent administratif du DSDA :
pierre.collange@univ-grenoble-alpes.fr

À SAVOIR

Pour toute information, contactez le Service Accueil Handicap (SAH) :

- par téléphone : 04 76 74 85 75
- par courriel : accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr

Etudiants
sportifs de
haut niveau
P.29

 **À NOTER**

Réunion d'information avec la référente Étudiant-e-s Sportif-ive-s de Haut Niveau (ESHN) du DSDA : Le

mardi 10/9 à 12H30

1 Vous pouvez accéder au statut d'étudiant-e-s sportif-ive-s de Haut Niveau en candidatant en ligne durant la campagne de candidature de l'UGA **jusqu'à mi-septembre** :

 **Le statut d'étudiant sportif de haut niveau - Université Grenoble Alpes (univ-grenoble-alpes.fr)**



Admission de droit après candidature si vous êtes :

- ⇒ Inscrit-e sur la liste des sportif-ive-s de haut niveau du Ministère de la jeunesse et des sports.
- ⇒ Inscrit-e sur les listes espoirs et partenaires d'entraînement.
- ⇒ Sous convention avec un centre de formation d'un club professionnel ou directement avec un club professionnel.
- ⇒ Membre d'une structure d'excellence ou d'une structure d'accèsion, labellisée et inscrite dans le Projet de Performance Fédéral de votre fédération sportive.

Admission sur critères après candidature :

- ⇒ Si vous n'êtes pas inscrit-e sur les listes ci-dessus, mais évoluez au niveau national, présentez un fort potentiel et avez de fortes contraintes d'entraînement, vous avez la possibilité d'être reconnu-e par l'UGA. Consultez en ligne les critères d'admission.

2 Une fois votre statut ESHN reconnu, vous serez reçu-e par votre coordonnateur afin d'élaborer un plan d'accompagnement et de signer un contrat de scolarité.

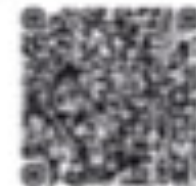
 **Référente pédagogique du DSDA :**
rachel.coumba@univ-grenoble-alpes.fr

Etudiants
artistes de
haut niveau
P.30

Pas de réunion de rentrée mais un RV
individuel dès que possible avec
Madame DUSSEY

1 Vous pouvez accéder au statut d'étudiant·e artiste de haut niveau (EAHN) en candidatant en ligne durant la campagne de candidature de l'UGA jusqu'à mi-septembre :

 Vous êtes artiste de haut niveau -
Université Grenoble Alpes (univ-grenoble-alpes.fr)



• Admission de droit après candidature si vous êtes :

⇒ admis·e en cycle 2 vocal, en cycle 3 (instrumental, danse, théâtre...),
ou en cycle professionnalisant (CEPI / COP/CPES) dans les conservatoires
conventionnés

• Admission sur critères après candidature :

⇒ si vous ne remplissez pas les critères d'admission de droit mais possédez
un niveau confirmé et présentez un projet artistique d'envergure, vous
avez la possibilité d'être reconnu·e par l'UGA.
Consultez en ligne les critères d'admission.

2 Une fois votre statut EAHN reconnu, vous serez reçu·e par votre
coordonnateur afin d'élaborer un plan d'accompagnement
et de signer un contrat de scolarité.

 Référente pédagogique du DSDA :
sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr



DROITS ET DEVOIRS DES ESHN ET EAHN

- **Accompagnement pédagogique :**
⇨ référent·e pédagogique, aménagements d'horaires, étalement du cursus, autorisations d'absence, soutien, preneur ou preneuse de notes, sessions spéciales d'examen,...
- **En contrepartie, l'étudiant·e s'engage par différentes actions :**
⇨ Signature d'un contrat de scolarité aménagée, participation aux compétitions universitaires, valorisation de l'UGA,...



Etudiant engagé P.31



AMÉNAGEMENTS

- Organisation de l'emploi du temps (choix des groupes de TD/TP)
- Autorisation d'absence justifiée au regard de l'engagement
- Dispense d'assiduité
- Étalement du cursus
- Bonification possible au semestre ou à l'année pour les réservistes, les hommes ou femmes sapeurs-pompiers volontaires, les élu-e-s de l'UGA

1 Vous pouvez accéder au statut d'étudiant-e engagé-e (Een) en candidatant en ligne durant la campagne de candidature de l'UGA jusqu'à fin octobre, puis de décembre à février :

 Vous êtes étudiant engagé - Université Grenoble Alpes (univ-grenoble-alpes.fr)



• Vous pouvez en bénéficier si vous êtes :

- ⇒ réserviste
- ⇒ homme ou femme sapeur-pompier volontaire
- ⇒ salarié-e en activité sur les périodes d'activités pédagogiques
- ⇒ en service civique
- ⇒ membre actif-ve du bureau d'une association
- ⇒ aidant-e familial-e et chargé-e de famille
- ⇒ élu-e dans les instances de l'Université Grenoble Alpes et/ou du CROUS

2 La scolarité du DSDA vous transmettra la notification vous attribuant le statut d'étudiant-e engagé-e.

 Référente pédagogique du DSDA : emmanuelle.blachon@univ-grenoble-alpes.fr

Dispositif
 « OUI SI »,
 P.22

TUTORAT avec un-e étudiant-e de L1	Dans toutes les matières scientifiques : compréhension des concepts, questions diverses sur les contenus de cours et les exercices	1 séance toutes les deux semaines OBLIGATOIRE
SOUTIEN avec les enseignant-e-s de sciences	Méthodologie : préparation aux CC et CT Approfondissements, exercices	Psycho, socio, neuro, histoire : 3h en fin de semestre Physio, anatomie, bioméca : 4 à 5 séances par matière et par semestre OBLIGATOIRE
PARRAINAGE Avec un-e étudiant-e de L2/L3	Découverte de l'environnement étudiant Intégration	Rendez-vous à la demande en début de semestre
COACHING Par un-e enseignant-e référent-e	Suivi méthodologique: organiser son temps de travail, apprendre à apprendre, affiner son projet professionnel, bilan du travail réalisé	Semestre 1 : 1 séance en groupe par semaine Semestre 2 : entretiens individuels OBLIGATOIRE

À NOTER

Réunion obligatoire pour les étudiant-e-s ayant accepté une proposition **Oui-si** dans ParcoursSup.

A 14H, le jeudi 12/9

Délégués de promo

- Représentent les étudiants dans les commissions de l'UFR-STAPS, notamment la Commission Pédagogique
- Sont le lien privilégié entre le responsable d'année et les étudiants pour tout problème concernant la promotion
- Participent aux 2 conseils pédagogiques

Merci de
votre
attention

Bonne année à
toutes et tous